

1208.03 Tribune libre, suite à la campagne dénonçant des abus dans l'AI, publiée dans l'Impartial et l'Express

Jeanne souffre d'une sclérose en plaque. Ses voisins trouvent qu'elle a bonne mine. Pourtant, elle perd rapidement ses forces. Elle sait qu'elle sera bientôt en chaise roulante. Elle lutte autant qu'elle peut pour conserver son autonomie. Jean est suicidaire. Ses voisins trouvent qu'il a bonne mine. Pourtant, il en est à sa 9^{ème} tentative de suicide. Ses parents ne supportent plus l'angoisse dans laquelle ils vivent.

Jean et Jeanne sont des personnages fictifs. Ils sont pourtant comme ceux que je vois tous les jours. Ils essaient de vivre le mieux possible. Ils investissent leur énergie pour faire face à l'adversité. L'adversité, c'est d'abord la maladie, l'accident, le handicap, mais c'est ensuite tout ce qui va trop souvent avec : la perte de son emploi, l'éloignement de son partenaire, de ses amis, les problèmes financiers, l'obligation de déménager.

L'AI est là pour alléger une petite partie de ces difficultés : les problèmes financiers. Elle ne pèse pas bien lourd, parmi les assurances sociales (1,4% de cotisations sur les salaires), car heureusement, la population suisse est en bonne santé.

Le nombre de rentes AI augmente, comme partout en Europe, de quelques pour cent par an. Les cas psychiques augmentent un peu plus vite que les cas physiques. Depuis quelques années, l'AI est déficitaire. Elle a même dû être renflouée par une autre assurance qui, elle, engrange des bénéfices, l'assurance pour perte de gain (APG). On parle aujourd'hui d'assurer le financement de l'AI en augmentant la TVA de 0,8 à 1 point.

Pourquoi les cas AI augmentent-ils ? Des hypothèses ont été émises. Aucune, à ma connaissance, n'a été démontrée scientifiquement. Les études PNR 45, qui portent sur le handicap, ne sont pas terminées. Les causes possibles sont nombreuses. Certaines sont heureuses ! Les personnes handicapées vivent aujourd'hui plus longtemps qu'autrefois. Parmi les causes moins heureuses, il y a les accidents de sport, de travail, de la route,

les maladies congénitales et les maladies psychiques. La société exige toujours plus : efficacité, rapidité, rentabilité. Cette pression aboutit quelquefois à des situations de non retour. Sur le marché du travail, un malade psychique est très difficile à réinsérer. Demandez aux employeurs que vous connaissez, s'ils sont prêts à engager une jeune personne gravement dépressive ou souffrant de troubles de la personnalité (et s'ils disent oui, donnez-moi leur adresse).

Des abus dans l'AI ? Encore faudrait-il le démontrer et non pas se contenter de déclarations de café du commerce. L'octroi d'une rente AI est soumis à des règles strictes et contrôlé. Les Offices AI font leur travail au plus près de leur conscience. Les rentes couvrent à peine le minimum vital, soit au maximum 2110.- par mois (moyenne 2002 : 1363.-) De l'abus, vraiment ?

Paru dans L'Express et l'Impartial